

<u>ATTENTION</u>

Les consignes de tri de la compostière ont changé.



Les branches et branchages de tous diamètres et déchets de sciage de bois doivent être déposés sur l'andain situé à votre gauche.







<u>Rappel</u>: Les bois de démolition, palettes, etc... ne sont pas acceptés sur ce point de dépose.

Merci pour votre civisme